



France gaz
renouvelables



France Gaz Renouvelables accueille le SPEGNN, syndicat professionnel regroupant les entreprises locales gazières

Paris, le 3 janvier 2023 – Afin de renforcer ses rangs pour l'année 2023 qui s'annonce dense en actualités politiques pour la filière, France Gaz Renouvelables annonce l'adhésion du SPEGNN, qui complétera efficacement la représentativité des acteurs locaux de la filière gaz renouvelables. Effective dès ce mois de janvier, l'adhésion du SPEGNN au titre de membre associé à France Gaz Renouvelables permettra à ses membres de contribuer à promouvoir un mix énergétique diversifié et neutre en carbone.

Le SPEGNN regroupe une trentaine d'entreprises locales gazières. Au-delà de leur activité historique de gestionnaires de réseaux publics de gaz et de fournisseur de gaz, ces acteurs souvent centenaires sont désormais actifs dans la promotion des gaz renouvelables à l'échelle locale. Appartenant à la sphère publique ou coopérative, les entreprises locales gazières sont un parangon de circuit court. Ayant l'intérêt général dans leur ADN, leur très bonne connaissance du territoire leur permet de mettre à profit leurs expertises pour trouver les voies et moyens les plus pertinents pour concrétiser la transition énergétique au niveau local et générer de l'acceptabilité. Au contact direct des attentes du terrain, ces entreprises de service public ont très tôt œuvré pour la promotion d'un modèle énergétique respectueux de l'environnement.

France Gaz Renouvelables, lieu de consensus entre les représentants du monde agricole, de l'énergie et des territoires, a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français et de défendre les intérêts de cette filière. Souvent issus du monde agricole, l'ensemble des nouveaux projets de la filière ont besoin d'accompagnement et de ressources financières complémentaires pour la construction des installations. Le gaz est aujourd'hui une composante essentielle du mix énergétique et sa décarbonation est un chantier important pour les années à venir.

« Les entreprises locales de distribution membres du SPEGNN multiplient les projets de gaz renouvelables. Au-delà du biométhane, plusieurs projets innovants dans ces territoires sont menés en matière de pyrogazéification, d'hydrogène ou de gaz de synthèse et portés par nos adhérents. L'adhésion de notre syndicat à France Gaz Renouvelables apparaissait comme une nécessité pour partager notre expérience et bénéficier de l'expertise de cette association. » souligne Benoît SCHNELL, Président du SPEGNN.

« Nous sommes ravis de cette nouvelle adhésion, qui affirme notre volonté de réunir tous les acteurs de la filière autour de la table, afin de nourrir et accompagner chaque action contribuant à l'essor des gaz renouvelables. France Gaz Renouvelables pourra, grâce au réseau d'adhérents du SPEGNN, toucher davantage les acteurs gaz à l'échelle locale, et se nourrir des problématiques terrain. » concluent Jacques-Pierre Quaak et Olivier Dager, Présidents de France Gaz Renouvelables.



**France gaz
renouvelables**



A propos de France Gaz Renouvelables

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, France biométhane, GRDF, GRTgaz, Storengy, Swen Capital Partners, Terega et SPEGNN. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

Pour en savoir plus : www.gazrenouvelables.fr / [@GazRenouvFrance](https://twitter.com/GazRenouvFrance)

Contact presse - Agence Proches

Mélanie Farge - melanie.farge@agenceproches.com - 07 63 13 42 10

À propos du SPEGNN

Le SPEGNN, créé en 1947 au lendemain de la nationalisation du secteur, est un syndicat professionnel qui regroupe en France toutes les entreprises locales gazières œuvrant dans la gestion des réseaux publics et la fourniture de gaz, et dans la production de gaz renouvelables. Entreprises ayant l'intérêt général chevillé au corps, leur création, dès le milieu du XIXe siècle pour le gaz, résulte du choix d'élus ou de sociétaires de donner accès à l'énergie au sein d'un territoire. Elles ont poursuivi leur activité, au fil des décennies, en conservant leur modèle original et apprécié localement. S'il s'appuie sur des fondements séculaires et l'intérêt général en constant filigrane, le modèle que les entreprises locales gazières incarnent se réinvente constamment pour répondre aux différentes évolutions du secteur et aux aspirations des populations locales.

Contact presse - SPEGNN

Stéphane ANDRIEU – Délégué Général du SPEGNN – stephane.andrieu@spegnn.fr – 06 60 68 40 80